



# COMITE DU NORD DE TENNIS DE TABLE

Siège social : 42 Rue Jules Roch 59310 ORCHIES

☎ 03 20 41 52 95 - ✉ [contact@cdntt.fr](mailto:contact@cdntt.fr) - [www.cdntt.fr](http://www.cdntt.fr)

## 84<sup>ème</sup> CHAMPIONNAT INDIVIDUEL SAMBRE AVESNOIS Salle Estienne D'Orves, rue du Maréchal DELATTRE DE TASSIGNY 59460 JEUMONT Samedi 11 et Dimanche 12 février 2023

Samedi 11 FEVRIER 2023				Dimanche 12 FEVRIER 2023 COUPE DAVIS		
14h00	Série A	-9 et -11	Garçons	8h30	Série P	COUPE<1300 POINTS
	Série B	-9 et -11	Filles	9h00	Série Q	COUPE<1800 POINTS
14h30	Série C	-13	Garçons	10h00	Série R	COUPE<2300 POINTS
	Série D	-13	Filles	11h00	Série S	COUPE<2800 POINTS
	Série E	-15	Garçons			
	Série F	-15	Filles			
	Série G	-19	Garçons			
	Série I	-19	Filles			
	Série J	+40	Vétérans			
16h00	Série K	Doubles				
16h30	Série L	500 à 749 pts	Mixte			
	Série M	750 à 999 pts	Mixte			
	Série N	1000 pts et +	Mixte			

### REGLEMENT

#### **ARTICLE 1 : Tarif d'inscription**

Pour la saison 2022-2023, les inscriptions seront gratuites (pas de droits d'inscription), mais toute absence non justifiée fera l'objet d'une pénalité de 10 euros appliquée au club du joueur.

#### **ARTICLE 2 : Modalités d'inscription**

Les bulletins d'inscription, exclusivement sur Excel devront parvenir pour **le 04 février 2023** à [christiane.ricq@cdntt.fr](mailto:christiane.ricq@cdntt.fr)

#### **ARTICLE 3 : Conditions d'inscription**

Les joueurs doivent être licenciés traditionnels FFTT lors de l'inscription et appartenir à un des clubs du district. La licence devra être présentée lors de la compétition (avec la mention en règle avec la certification médicale) ou à défaut un certificat médical en cours de validité (moins d'un an) sous peine d'interdiction de participation.

**Aucune inscription ne sera acceptée sur place**

#### **ARTICLE 4 : Déroulement**

Le tournoi se déroule sur 16 tables ou plus et comporte 13 séries le Samedi et 4 le dimanche. La tenue sportive (chaussures de sport – short ou jupette – chemisette ou polo) est obligatoire. Chaque rencontre est arrêtée dès qu'une des deux équipes en présence totalise 3 victoires (coupe DAVIS). La compétition débute en poules de 3 à 6 joueurs, selon le nombre de joueurs engagés. La répartition sera faite en évitant, dans la mesure du possible, de regrouper des joueurs d'un même club.

Chaque premier(e) et deuxième selon le nombre de joueurs (euses) engagés(es) est/sont qualifié(s) pour le tableau éliminatoire final.

L'épreuve se poursuit après les poules en tableau à élimination directe.

La partie de classement 3ème – 4ème sera jouée.

Dans le cas où il est impossible de constituer une poule dans la série, la décision sera prise en concertation par le juge arbitre en fonction et les représentants du ou des clubs concernés afin de reverser le ou les joueurs dans la série proche de son classement pour jouer. Il sera néanmoins gratifié en fonction de sa série initiale.

Dès son arrivée, le joueur est prié de se faire pointer à la table du juge arbitre.

L'engagement dans les séries sera vérifié par le juge arbitre en fonction et le cas échéant rectifié.

Tout joueur absent après 3 appels de son nom sera éliminé pour la série appelée. Le gagnant devra rapporter la feuille de partie, la balle et le crayon.

Les litiges seront réglés par le Juge Arbitre en fonction, en concertation avec le coordonnateur du district ou le président du club organisateur en cas d'absence de ce dernier.

Le fait de s'engager implique à chaque joueur le respect des règles FFTT.

## **ARTICLE 5 : Organisation des séries**

**Chaque joueur pourra participer dans une série et la série double. Il pourra s'engager dans la série correspondant à son classement ou dans la série directement supérieure.**

### **SERIE JEUNES :**

Le joueur participe UNIQUEMENT dans sa catégorie d'âge. Il peut participer aux séries adultes le samedi en double et le dimanche dans une catégorie de classement égale à son classement.

Les Poussins ne peuvent pas participer aux séries Adultes.

Le classement final sera pris en compte, au même titre que les résultats de championnats et critérium, pour la sélection de l'équipe Sambre Avesnois aux Interdistricts.

### **DAMES :**

La joueuse peut participer dans sa catégorie de classement et au double.

Elle jouera dans la catégorie Messieurs équivalente à son classement.

### **SERIE DOUBLE :**

La série se joue par équipe composée de deux joueurs sans distinction de classement ou de sexe.

Elle se déroule en tableau éliminatoire de façon à déterminer un classement intégral des 4 premières équipes (la partie de classement 3ème – 4ème sera jouée)

## **ARTICLE 6 : Classement F.F.F.T.**

Les résultats dans les séries individuelles seront comptabilisés pour le classement F.F.T.T. avec un coefficient de 0,5.

## **ARTICLE 7: Responsabilités**

Le club organisateur et le District déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de vol lors de cette manifestation.

## **ARTICLE 8 : Récompenses**

Coupes, trophées, médailles récompenseront les 4 premiers de chaque série.

## **ARTICLE 9 : Challenge Jean Claude Beaumont**

Un trophée Jeunes (série A, B, C, D, E, F, G, J) sera remis au club ayant marqué le plus grand nombre de points sur la journée du Samedi.

En cas d'égalité, c'est le club qui a le plus de participants présents qui le remportera. Si l'égalité persiste c'est la moyenne d'âge la plus faible des participants présents qui départagera.

## **ARTICLE 10 : Attributions des points**

1er = 7 points

2è = 5 points

3è = 4 points

4è = 2 points

5<sup>ème</sup> à 8<sup>ème</sup> = 1 point

### **DIMANCHE**

Les séries se déroulent par équipes de 2, 3 ou 4 joueurs selon la formule Coupe DAVIS, en tableau à élimination directe ou en poules suivant le nombre d'équipes inscrites. L'équipe gagnante est la première qui a remporté 3 parties. Une équipe peut être composée exclusivement de Messieurs, exclusivement de Dames ou être mixte. Chacun des 4 joueurs peut être incorporé pour le double même s'il ne participe pas aux simples. Les poussins ne peuvent pas participer à la compétition.

Le club organisateur et le District déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de vol lors de cette manifestation.

**INSCRIVEZ-VOUS NOMBREUX POUR LE 4 FEVRIER 2023 DERNIER DELAI  
AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE AU DELA DE CETTE DATE  
AUCUNE INSCRIPTION PAR TELEPHONE**

Le Comité Sambre-Avesnois.  
Dominique RUBENS